

ECOLE ELEMENTAIRE DES BUIS

10 Rue Joly Cœur

71 460 St Gengoux le National

COMPTE RENDU DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE DU 03/11/2014

Ouverture à 18H00.

Personnes Présentes :

- Mmes Delorme, Bruneau, Laporte, Clerc, Petitet (DDEN), Theureau, Bucher, Bert, Jeandin, Ranve, Grosjean, Lamy, Massin, Daussin, Prost, Blanchedeau
- Mrs Rondier, Lorenzo, Terrier, Vanparys, Prudon (SIVOS)

Personnes excusées : Mr Cessot, Mr Buiron (IEN).

1°- PRESENTATION DE L'EQUIPE ET EFFECTIFS ET REPARTITION 2014-2015 :

L'équipe enseignante se compose :

Mme DELORME pour les CP

Mmes BRUNEAU et BUCHER (lundi) pour les CE1

Mme LAPORTE pour les CE2

M RONDIER pour les CM1

Mmes CLERC (directrice) et TONDUT (mardi + 1 mercredi sur 4) pour les CM2

Mme THEUREAU enseignante surnuméraire intervient en complément d'aide notamment pour les CP

Mme LAVENANT psychologue scolaire

Mmes BRUN, GROSJEAN et CHAUSSIN brigades (remplaçantes)

Mme RANVE Brigitte maître E (Rased)

Mme TORRA Fabienne AVS

Mme BLONDEAU Marie-Sophie AESH

Répartition :

20 CP – 20 CE1 – 21 CE2 – 20 CM1 – 16 CM2

TOTAL ELEVES : 97

+ 1 élève de CE2 à la rentrée de janvier

Situation prévisionnelle pour la rentrée 2015 : 27 CP – 20 CE1 – 20 CE2 – 22 CM1 et 20 CM2 soit 109 élèves.

2°-RESULTATS DES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES

152 parents inscrits

80 votants

3 votes nuls

77 exprimés

taux de participation : 52,63%

5 sièges pourvus + 5 suppléants

Titulaires : VANPARYS Georges, CESSOT Martial, MASSIN Laure, VERDOT BOURDON Jessica, LORENZO Renaud

Suppléants : BLANCHEDEAU Marie, LAMY Erika, DAUSSIN Sabine, PROST Lydie, TERRIER Thierry

3°-FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

Rappel des horaires 08H20 : OUVERTURE DU PORTAIL
08H30 – 11H30 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

13H35 : OUVERTURE DU PORTAIL
13H45-16H45 les lundi et jeudi 13H45-15H15 les mardi et vendredi

NAP (anciens TAP) : mardi et vendredi de 15h15 à 16H45. Il est rappelé que l'organisation et la responsabilité des NAP incombent au SIVOS.

L'inscription est faite pour l'année et tous les enfants inscrits doivent y rester.

Il y a eu une réunion d'information et de démonstration le mardi 14 octobre où tous les parents étaient invités.

Il faut s'adresser à Anne COULON, coordinatrice, pour toute question ou information.

Beaucoup d'enfants sont encore en retard le matin, merci de bien vouloir retenir ces nouveaux horaires.

En cours de journée, si vous devez vous rendre à l'école le portail sera fermé, merci de sonner et de laisser le temps au personnel de quitter son poste et d'arriver jusqu'au bouton d'ouverture.

Les salles de l'école :

Salle info : l'école dispose de 10 postes et d'un TBI. Un planning d'utilisation a été mis en place afin que tous les élèves puissent en profiter.

Salle d'évolution : elle est conçue pour les activités musicales et sportives – ce n'est pas une salle de récréation – sauf en cas d'intempéries MAJEURES.

Le personnel de l'école souhaiterait que les parents fournissent une paire de chaussons pour les grosses intempéries : cela contribuera au confort des enfants ainsi qu'au respect des nouveaux locaux.

Organisation de la pause méridienne :

- 11h30 sortie
- 11h45 récréation
- 11h45-12h30 repas CP/CE1 (+ élèves APC)s
- 12H35-13H15 2^{ème} service
- 13h15-13h30 récréation

En cas de mauvais temps les enfants sont accueillis dans la salle d'évolution.

RAPPEL : LES REGLES DE LA CANTINE SONT GERÉES PAR LE PERSONNEL DU SIVOS (sous la responsabilité de M. PIERRE).

Il est soulevé que le prix du ticket de cantine est trop élevé (plus cher que celui appliqué au collège par exemple). Il est rappelé que le mode de restauration du collège et celui de notre école sont différents. (cuisine sur place au collège, et traiteur pour notre école).

Les avis sont partagés. Il est souligné notamment que les repas sont plus appréciés, et « mieux cuisinés » depuis le changement de fournisseur.

4°-REGLEMENT DE L'ECOLE ET CANTINE :

Le nouveau règlement de l'école est adopté à la majorité (16 voix pour et 1 abstention). Seuls les horaires et les rythmes scolaires y ont été modifiés par rapport au précédent règlement.

Le règlement de la cantine est adopté à l'unanimité.

Petit aparté sur l'utilisation des locaux :

L'utilisation étant commune avec le centre de loisirs, les NAP, la garderie et ayant eu différents dégâts lors des grandes vacances, les enseignants et les personnels de l'école relèvent un besoin d'uniformité des règles du bâtiment et de ses utilisations. Une démarche orale s'avérait nécessaire et a déjà été entreprise. La régulation a l'air de mieux fonctionner.

5°-ALERTE INCENDIE ET INSTALLATIONS DE SECURITE :

Un exercice d'évacuation a été réalisé le mardi 23 septembre (1min14 pour sortir) et les extincteurs ont été contrôlés le même jour.

Prochain exercice d'évacuation au prochain trimestre.

Il est soulevé la possibilité de le faire avec les pompiers.

6°-AIDE PEDAGOGIQUE COMPLEMENTAIRE (APC) ET AIDE AUX ELEVES EN DIFFICULTES :

Les APC se déroulent les mardis et vendredis de 13h-13h45 avec 10 min de récréation à 13h35 avant de reprendre.

24 élèves ont bénéficié des APC en 1ère période.

10 élèves sont suivis par le RASED actuellement.

7°-COOPERATIVE SCOLAIRE : BILAN DE FIN D'ANNEE :

Bilan des activités de fin d'année :

- kermesse : + 1178,04€ (avec + 1092,29 € pour la vente des tickets, + 19,50 € pour les repas, + 76,25 € pour la buvette et - 10 € pour le fil rouge)

Le faible résultat de la buvette s'explique sans doute par son mauvais emplacement. A noter le bénéfice avec la tireuse à bières (+ 228,80€) à réitérer l'an prochain !

- vente des plateaux : + 270,70 €
- photos de classe : + 432,40 € (à vérifier)

Reliquat COOP septembre 2014 : 5872,79 €

Projets : Plusieurs idées de ventes sont émises : biscuits Mistral (fait), calendriers ? Sapins ? grilles (chocolat) ?

Il faudra « multiplier » les projets pour avoir la somme nécessaire à la classe découverte des CE1 et CM2 et permettre aux autres classes de bénéficier également de projets et sorties scolaires.

8°- PROJET D'ECOLE :

Le nouveau projet d'école a été rédigé, et sa validité durera jusqu'en 2017. De nouvelles fiches actions pourront y être annexées selon les besoins.

Il comporte 3 axes prioritaires :

- apprendre à apprendre

- construire des repère de temps pour faciliter l'entrée dans les apprentissages
- la nouvelle cour à s'approprier

Pour le 3ème axe, les enseignants proposent les aménagements suivants avec l'aide financière du SIVOS :

- revêtement de **sol spécial aire de sport** et des filets (ou une surélévation du grillage pour éviter que les ballons sortent) pour délimiter un terrain de sport. +
- installation de 2 buts (1 fixe et 1 amovible) et d'un panier de basket pour le terrain de sport
- traçage au sol (marelles par exemple) pour le coin « jeux » et mise en place de bancs pour le coin « causerie »

Le site internet de l'école a été mis en route. Il permettra aux parents d'y retrouver de nombreuses informations sur l'école, les classes, les NAP... Mais aussi de suivre chaque classe (productions et projets divers, sorties scolaires, ...)

L'adresse a été donnée à toutes les familles et une autorisation à l'image a été demandée pour chaque élève. En cas de refus, l'élève concerné sera malheureusement flouté sur les photos du site.

9°- DEMANDE D'INVESTISSEMENT

- 1 appareil photo numérique pour l'école
- 1 jeu d'enceintes
- 1 meuble ordinateur à roulettes pour la classe des CM1 (prises mal placées derrière la porte)
- 1 tapis de gymnastique pour le collège. En contre-partie le collège autorise l'utilisation de leur matériel de sport (tables de ping-pong, matériel de gymnastique, de badminton...)

Les réparations à prévoir :

- prises électriques qui ne fonctionnent pas dans la classe des CP,
- volets des CM1 + cantine
- porte arrière de la cour qui n'a plus de serrure

Demande particulière :

1 petit escalier pour descendre du parking du personnel, car la descente caillouteuse est dangereuse, glissante et risque de provoquer de nombreux accidents.

Mr Prudon prend toutes ces demandes en note et en fera part lors de la prochaine réunion du SIVOS.

PS : Depuis la tenue du conseil d'école, les volets ont été réparés. Merci à Mr Prudon d'avoir fait le nécessaire.

10°- PROJETS ET SORTIES SCOLAIRES :

CP : Journée rencontre des GS (lien GS-CP), participation au cross inter-établissement, sortie ski de fond / raquettes

CE1 : cycle piscine (8 séances), participation au cross inter-établissement, classe découverte (thème de l'eau), sortie vélo après leur cycle

CE2 : participation au cross inter-établissement, rencontre inter-établissement rugby, sortie ski de fond / raquettes

CM1 : participation au cross inter-établissement, rencontre inter-établissement rugby, sortie ski de fond / raquettes, sortie vélo après leur cycle

CM2 : participation au cross inter-établissement, cycle piscine (8 séances), classe découverte (thème de l'eau), cross du collège (qui a eu lieu le 7 octobre), rencontre inter-établissement rugby et ultimate

L'école participera :

- à la cérémonie du centenaire de la 1ère guerre mondiale le 11 novembre, où les élèves volontaires liront les noms des soldats locaux morts pour la France
- au Téléthon le 28 novembre
- projet de l'OCCE auteurs/ lecteurs où chaque classe écrira un livre qui partira dans cinq écoles francophones et recevra 5 livres d'autres écoles francophones.

Projet en cours de construction :

- une rencontre sportive avec les 6ème : bike and run ou duathlon
- une liaison CM2-6ème avec une mise en place d'activités avec le collège, permettant à tous les CM2 de mieux appréhender le passage vers la 6ème.

Les dates du spectacle et de la kermesse de l'école restent encore à définir.

11°-QUESTIONS DIVERSES :

- Quel(s) projet(s) de sortie(s) pour la classe de CM1 ? Réponse apportée dans le point n°10
- Possibilité de création d'un marché de Noël avec des exposants ? L'idée n'est pas retenue (pas d'intérêt pédagogique majeur et un potentiel financier trop faible.)

Le conseil d'école est clôturé à 20h15.